



Problème de crédits après une séparation

Par **bclaire_old**, le **25/09/2007** à **09:09**

BonjourrrrrVoilà je vais vous raconter mon histoire. J'ai rencontré quelqu'un qui était en couple depuis 8 ans. Ils vivaient ensemble, avaient un compte commun et malheureusement des difficultés à finir le mois, donc ils ont souscrit des crédits. Lors de leur séparation elle est partie avec tous les meubles et a laissé à mon compagnon les crédits.rnMon compagnon est emprunteur principal, elle ne figure qu'en tant que co-emprunteuse le problème c'est que les crédits ont été souscrits pour tous les deux (durant leur concubinage). Les crédits ont été fait sur le compte commun en partant elle c'est désolidarisée du compte commun et donc seul mon compagnon continu à payer les crédits.rnAujourd'hui nous ne pouvons rien construire ensemble.rnJe voudrais savoir quoi faire pour arranger la situation. (Y-t-il un recours possible pour le partage des crédits ?) rnUne nouvelle donne arrive, mon compagnon est au chômage pour le moment il touche des indemnités ce qui lui permet, difficilement certes, de combler les crédits (qui s'élèvent à plus de 400€ par mois). Mais il ne retrouve pas de travail et bientôt il ne touchera plus d'indemnités. rnDonc on ce demande comment cela va tourner.rnMerci d'avance pour les réponses que vous pourrez m'apporter.rnrnBonne journée